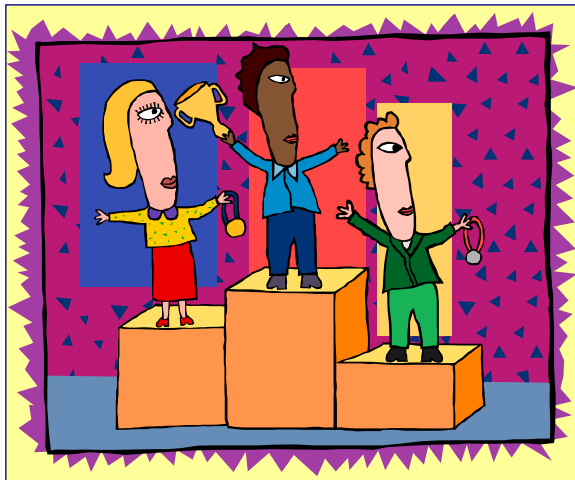


Évaluation d'initiatives de
développement avec les communautés

Prendre du temps, c'est en gagner!



Projet «Prévention du crime»
sur la violence familiale et conjugale
à Senneterre

Rapport d'auto-évaluation

Septembre 2007



Les vents nous dirigent...

COMITÉ D'ÉVALUATION-TERRAIN



- ◆ Isabelle Lizotte, chargée de projet, Maison de la famille de Senneterre
- ◆ Marie-Ève Hébert, organisatrice communautaire, CSSS de la Vallée-de-l'Or, Centre de services de Senneterre
- ◆ Dominique Letarte, éducatrice, Polyvalente La Concorde de Senneterre
- ◆ Diane Péloquin, technicienne en travail social, CSSS de la Vallée-de-l'Or, Centre de services de Senneterre
- ◆ Diane Leclair, coordonnatrice, Maison de la famille de Senneterre
- ◆ Daniel Roussil, coordonnateur, Prévention du suicide de Senneterre

COMITÉ DE CHERCHEURS

- ◆ Paule Simard, chercheuse, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et Institut national de santé publique
- ◆ Ginette Paré, agente de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- ◆ Diane Champagne, professeure-chercheuse, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- ◆ Michel O'Neill, professeur-chercheur, Université Laval
- ◆ Carmen Boucher, coordonnatrice régionale *Villes et Villages en santé*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- ◆ Marlène Gagnon, coordonnatrice régional *Écoles en santé*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- ◆ Thérèse Hivon-Lizé, coordonnatrice régionale *NE-GS/PSJP*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉDACTION

- ◆ Isabelle Lizotte et Marie-Ève Hébert
- ◆ *A propos de la recherche et Coup d'œil sur le projet*: Paule Simard et Ginette Paré
- ◆ Tableau synthèse et réactions au projet : Ginette Paré, Paule Simard, Diane Champagne, Michel O'Neill, Carmen Boucher et Jacinthe Loiselle

MISE EN PAGE

- ◆ Annette Picard, agente administrative, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
- ◆ Ginette Paré, agente de recherche, ASSS-AT
- ◆ Francine Robert, Centre de secrétariat plus, Rouyn-Noranda

TABLE DES MATIÈRES

POURQUOI UN PROJET DE RECHERCHE?	4
COUP D'ŒIL SUR LE PROJET	5
LE PROJET «PRÉVENTION DU CRIME»	
La petite histoire du projet.....	5
Chambardement dans le comité	6
PARTICIPER AU PROJET D'ÉVALUATION	
Un comité motivé	6
Un changement de garde majeur.....	6
CE QUE LE PROJET VOULAIT ÉVALUER	
Des préoccupations liées à la mise en place d'un nouveau projet	7
Les partenaires et leurs mandats.....	7
Rôles et contributions des membres au sein du comité	10
TABLEAU SYNTHÈSE DES PROCESSUS	8 – 9
DES VALEURS PAS TROUJOURS PARTAGÉES	
Trouver le temps de développer une vision commune	10
Mieux connaître ce qui existe déjà	10
Remise en question du comité	11
UN PARTENARIAT NÉCESSAIRE MAIS DIFFICILE A DÉVELOPPER	11
À la recherche de bons partenaires	11
Un colloque comme stratégie de recrutement.....	11
Poursuivre sans financement?.....	11
NOS CONSTATS	11
Un avant et un après colloque	12
Un avant et un après « financement »	12
Des départs qui déstabilisent.....	12
Une évaluation énergivore	12
Une conjoncture canadienne défavorable	12
RETOMBÉES DE L'AUTO-ÉVALUATION	13
Ce qu'elle nous a apporté	13
SI C'ÉTAIT À REFAIRE	14
CE QU'ON RETIENT	15
RÉACTIONS AU PROJET	16



POURQUOI UN PROJET DE RECHERCHE?

Le présent texte décrivant le projet « *Prévention du crime* » de Senneterre s'inscrit dans un projet de recherche visant deux objectifs :

- 1) évaluer des processus de développement des communautés et
- 2) développer des méthodes d'auto-évaluation permettant de documenter ces processus. Cette forme d'évaluation vise à documenter le cheminement qui amène des groupes à réfléchir et à agir ensemble, à se poser les questions suivantes : Comment travaillons-nous ensemble? Comment avons-nous réussi à nous concerter? ou encore Comment avons-nous réussi à développer une vision commune?

Par sa nouveauté, cette forme d'évaluation, et toute la démarche qui l'accompagne, devient une « *expérimentation* », tant pour l'équipe de chercheurs que pour les projets participants. Il s'agissait d'une aventure au cours de laquelle nous allions construire ensemble une façon d'évaluer autrement.

Ce projet, initié par la Direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, a pu être réalisé grâce au soutien financier de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Les critères de sélection des projets qui participent à la recherche étaient les suivants :

1. La nature du projet

Les projets retenus sont des initiatives de développement des

communautés, c'est-à-dire qu'ils sont initiés et réalisés par les gens du milieu avec, pour plusieurs d'entre eux, le soutien d'intervenants locaux et régionaux du réseau de la santé et des services sociaux ou de l'éducation.

2. Son degré d'avancement et ses perspectives d'avenir

Les projets devaient se poursuivre pour au moins 2 ou 3 ans (période prévue pour l'évaluation), la collecte des données s'étalant de septembre 2005 à mars 2007.

3. Son mode de fonctionnement

La recherche se voulant participative (auto-évaluation), les projets devaient accepter d'investir le temps nécessaire et de mettre sur pied un comité d'évaluation sous la responsabilité d'une personne servant d'interlocuteur à l'équipe des chercheurs.

En décembre 2004, neuf projets répartis dans trois municipalités (Rouyn-Noranda, Trécesson et Senneterre) acceptent de participer à l'évaluation dont trois projets Villes et Villages en santé, deux Écoles en santé, deux Tables intersectorielles Naître Égout—Grandir en santé (dont une abandonnera en cours de route) et une table de concertation pour les jeunes.

Le projet « Prévention du crime » est un des quatre projets participants de Senneterre.

Chaque comité avait la responsabilité de décider de l'orientation des objets d'évaluation, recueillir les données et les analyser de

même que rédiger un rapport final.

La particularité de cette forme d'évaluation était de collecter des informations sur des dimensions concernant la façon de travailler ensemble, par exemple la participation des parents dans une école ou l'état de la concertation dans un comité intersectoriel VVS. Ces dimensions étaient sélectionnées après discussion par le comité d'évaluation ; elles étaient donc différentes d'un projet à l'autre.

Les données ont été recueillies principalement par un journal de bord confectionné sur mesure pour chacun des projets à partir des dimensions qu'ils désiraient étudier.

Le rapport final, qui fait l'objet du présent document, a été rédigé par le comité d'évaluation à partir d'un canevas proposé par les chercheurs. Ses composantes sont donc les mêmes pour tous les projets : éléments de l'histoire du projet et de son fonctionnement, dimensions que les responsables du projet voulaient évaluer et réflexion sur l'ensemble de la démarche d'évaluation.

La figure centrale résume l'évolution du projet au cours des deux années de l'évaluation ainsi que ses perspectives d'avenir.

L'équipe responsable de la recherche :

Paule Simard

Diane Champagne

Ginette Paré

COUP D'ŒIL SUR LE PROJET

Le comité *Prévention du crime* est au départ un sous-comité de la Table Jeunes familles de Senneterre. En 2003, des intervenants du milieu intéressés par la problématique de la violence familiale et conjugale à Senneterre mettent sur pied le projet et présentent une demande de subvention qui allait permettre la tenue d'un colloque et la mise en place d'un plan d'action adapté au milieu.

En 2004, la première phase du projet est acceptée et un comité formel est créé. En 2005, le projet devient autonome par rapport à la Table et c'est à ce moment-là que les membres du comité s'intéressent au projet d'évaluation.

La collecte de données échelonnée sur dix-huit mois (septembre 2005-mars 2007) a permis au comité de documenter comment pouvait se construire une vision commune et comment on allait recruter des partenaires.

Les résultats démontrent notamment, l'importance

a) de se donner du temps pour élaborer ensemble une vision de l'avenir en tenant compte des valeurs et des intérêts de chacun des membres et
b) de définir le partenariat (qui? et comment?) dès le départ d'un projet.

MOTS CLÉS : Mise en commun des valeurs, implication, participation, concertation, partenariat

LE PROJET « PRÉVENTION DU CRIME »

La petite histoire du projet

Le projet « Prévention du crime » voit le jour, en 2002. Au départ, madame Dominique Letarte, présidente du conseil d'administration de *La Maison de la famille* de Senneterre et monsieur Jean Le Bel, organisateur communautaire au Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-l'Or, mettent sur pied le projet et formulent une demande de subvention, en collaboration avec la coordonnatrice et le personnel de *La Maison de la famille*.

En mars 2004, la phase I du projet est acceptée par la *Stratégie nationale de prévention du crime, comité conjoint de gestion Justice Canada et Sécurité publique du Québec*. Trois volets décrivent cette première phase :

1. Documenter la problématique de la violence conjugale et familiale au Québec et en Abitibi.

Aussi et plus spécifiquement, effectuer un sondage auprès des gens du milieu pour connaître l'état de la situation à Senneterre;

2. Organiser un colloque « Information, formation » pour démystifier la question de la violence auprès des intervenants et la population en général
3. Élaborer un Plan d'action pour développer des services à Senneterre et répondre aux besoins des personnes victimes de violence.

Le comité rencontre alors diverses contraintes, notamment au moment de l'embauche d'un chargé de projet. Finalement, il est décidé d'engager une personne déjà en poste à *La Maison de la famille*. Isabelle Lizotte entre donc en fonction à la fin du mois d'août 2004, à raison de vingt-et-une heures semaine. Le projet prend alors son envol.

Dès lors, toute l'énergie passe à préparer le colloque qui a pour but la mise en place d'un plan d'action pour prévenir et contrer la violence conjugale et familiale à Senneterre. Pour mieux cerner les enjeux, un état de la situation était cependant nécessaire.

Un sondage s'amorce : la chargée de projet prépare deux questionnaires : le premier s'adresse aux intervenants du milieu et l'autre à un groupe cible représentatif de la communauté. Les résultats de cette étude allaient alimenter la réflexion pour le colloque prévu en mars 2006. À la suite du colloque, des difficultés ralentissent l'équipe et on questionne même la continuité du projet.

A Senneterre, y'a pas vraiment de services... c'est pas toujours évident de rejoindre les personnes violentées dans le bon temps et au bon moment...

Rapport d'évaluation

En effet, deux membres quittent le comité en juin 2006 et la deuxième phase du projet est refusée. Ces événements ralentissent considérablement les actions à entreprendre et, par conséquent, de nombreux questionnements remettent en cause la continuité même du projet.

Le comité étudie présentement la possibilité de refaire une autre demande, en lien avec les nouvelles orientations du gouvernement fédéral. Du travail est déjà fait pour cerner la problématique exacte qui serait à traiter. Reste à approcher des partenaires pour ce nouveau projet qui prendra certainement une orientation différente de la première phase.

Chambardement dans le comité

Le comité de coordination regroupe des individus de différents milieux. Il s'agit d'un comité de partenaires réunis pour travailler sur un projet précis. Pour la première phase du projet, le comité était composé d'Isabelle Lizotte, chargée de projet, de Diane Leclair, coordonnatrice de La Maison de la famille, de Dominique Letarte, représentante de la communauté, de Daniel Roussil, coordonnateur du Comité de prévention du suicide et de Diane Péloquin, représentante du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or.

Au début de la seconde année du projet financé par *Stratégie nationale de la prévention du crime*, le comité vit des changements importants. Pour diverses raisons, Dominique Letarte et Diane Péloquin quittent le comité en juin 2006. Madame Péloquin est remplacée par Marie-Ève Hébert, nouvelle organisatrice communautaire. Le siège de Dominique Letarte reste vacant, car le comité décide d'attendre le financement pour recruter de nouveaux partenaires. Daniel Roussil quant à lui reviendra sur le comité s'il y a une évolution dans le projet.

Présentement, il est important de mentionner que le projet est en mode « *survie* » : le financement de la deuxième phase ayant été refusé par le comité conjoint de gestion *Justice Canada et Sécurité publique du Québec*.

Le comité actuel (Marie-Ève Hébert, Isabelle Lizotte et Diane Leclair),

même associé à la Table Jeunes familles, tient ce projet à bout de bras. Ces dernières demeurent convaincues de son importance, car elles connaissent les besoins de la communauté ainsi que les services à consolider et à mettre en place.

POURQUOI PARTICIPER AU PROJET D'ÉVALUATION?

Un comité motivé à faire une évaluation

Au départ, *Prévention du crime* est un sous-comité de la Table de la famille dont est membre l'organisateur communautaire de l'époque, Jean Le Bel. Ce dernier informe les membres de la Table qu'un projet de recherche sur l'évaluation d'initiatives de développement avec les communautés débute.

Cette avenue suscite l'intérêt des membres du comité « Prévention du crime » et, après avoir rencontré le comité de chercheurs, le comité prend la décision de participer au projet de recherche de façon indépendante.

Quand cette décision fut prise, l'agenda de l'équipe était lourd des tâches à accomplir (pour le colloque). Malgré tout, les exigences de l'évaluation qui obligeaient à prendre un temps d'arrêt ont motivé des membres qui désiraient avoir un moment privilégié pour établir une vision commune.

Ces personnes croyaient fermement que certains acquis du projet de recherche pouvaient avantageusement être transposés dans leurs différents milieux de travail.

Un changement de garde majeur

Isabelle Lizotte participe au projet de recherche depuis sa mise en place. Au début, elle se questionne et hésite à s'investir, redoutant la charge de travail accru. En effet, l'échéancier de travail est serré et le comité ne peut se permettre de prendre du retard. Malgré toutes les interrogations et les problèmes rencontrés en cours d'évaluation, elle demeure présente et participative.

Diane Leclair est présente durant la première année du projet de recherche et tout au long du projet « Prévention du crime ». Elle cesse son implication aux rencontres du projet de recherche lorsque le financement de la 2^e phase est refusé car *La Maison de la famille* doit jongler avec des budgets serrés. Par contre, la chargée de projet est mandatée par *La Maison de la famille* pour assister aux rencontres régionales du projet d'évaluation au nom de l'organisme. Un suivi des rencontres — tant locales que régionales — se fait auprès de madame Leclair.

Dominique Letarte et Diane Péloquin ont su convaincre les autres membres du comité de participer au projet de recherche. Dominique, très impliquée et très participative face à l'évaluation des processus, est le pilier au plan de l'analyse. Elle quitte le comité en juin 2006. Diane Péloquin, très impliquée également, a toujours assisté aux rencontres. Un changement dans la répartition des projets au CSSS fait en sorte qu'en juin 2006, le dossier est transféré à Marie-Ève Hébert, nouvelle organisatrice communautaire du Centre de santé.

Marie-Ève prend la relève en juillet 2006 et son arrivée correspond à un moment de crise au sein du comité: des départs (annoncés ou effectifs) et le refus de financement de la 2^e phase affectent les membres du comité qui vivent alors un moment de découragement.

A temps partiel, au comité *Prévention suicide*, Daniel Roussil s'est impliqué dans la première phase du projet selon ses disponibilités. Il a participé aux tâches et a partagé ses idées et ses opinions.

En l'an 2 du projet de recherche, Isabelle et Marie-Ève prennent la décision de se rencontrer tous les mois afin de compléter les journaux de bord. Au cours du mois, des conversations téléphoniques entre elles leur permettent de se mettre à jour.

Mentionnons enfin qu'à la suite du refus de financement, le comité de coordination approche la Table de la famille afin d'obtenir le soutien de ses membres. Ces derniers acceptent de remplir occasionnellement le mini-journal et soumettent leurs commentaires et suggestions au sujet de *Prévention du crime*.

CE QUE LE PROJET VOULAIT ÉVALUER

Des préoccupations liées à la mise en place d'un nouveau projet

Au début du processus d'évaluation, les membres décident de documenter trois dimensions :

- 1) la contribution des membres au projet « *Prévention du crime* » ;
- 2) l'évolution des valeurs animant les membres ;
- 3) et l'élargissement du partenariat.

Après le refus du financement et le départ de quelques membres, le comité modifie d'un commun accord plusieurs sous-dimensions. Nous suivrons ces changements dans ce qui suit.

Dimensions 1 : Évolution de la contribution des membres

Cet axe d'évaluation comporte deux sous-dimensions :

- A) « *Nommer les membres et leur mandat (ou mission) au sein de leur organisation* » et
- B) « *Rôle et contribution des membres au sein du comité de coordination* ».

Les partenaires et leurs mandats

Au départ, le comité est composé de quatre membres en plus de la chargée de projet. C'est un comité multisectoriel qui a pour mandat de faire une étude de besoins sur la problématique de la violence conjugale et familiale à Senneterre. Il doit ensuite préparer un colloque ayant pour but d'établir un plan d'action pour contrer cette problématique. À la fin de l'an un du projet de recherche, deux membres quittent le comité. Malgré l'arrivée de l'organisatrice communautaire, l'équipe demeure réduite. Ces départs fragilisent le comité et démotivent ceux qui restent. L'équipe se questionne sur la poursuite du projet.

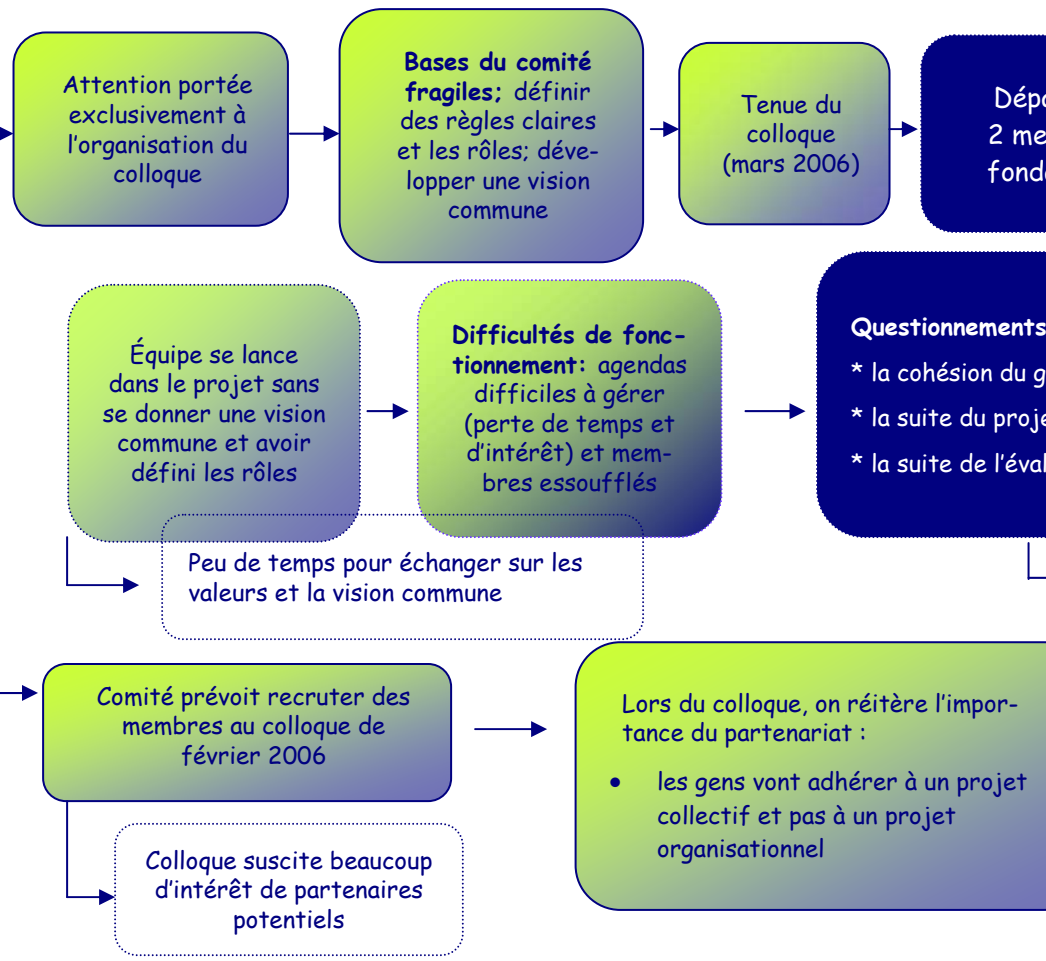


PRÉOCCUPATIONS
DU COMITÉ

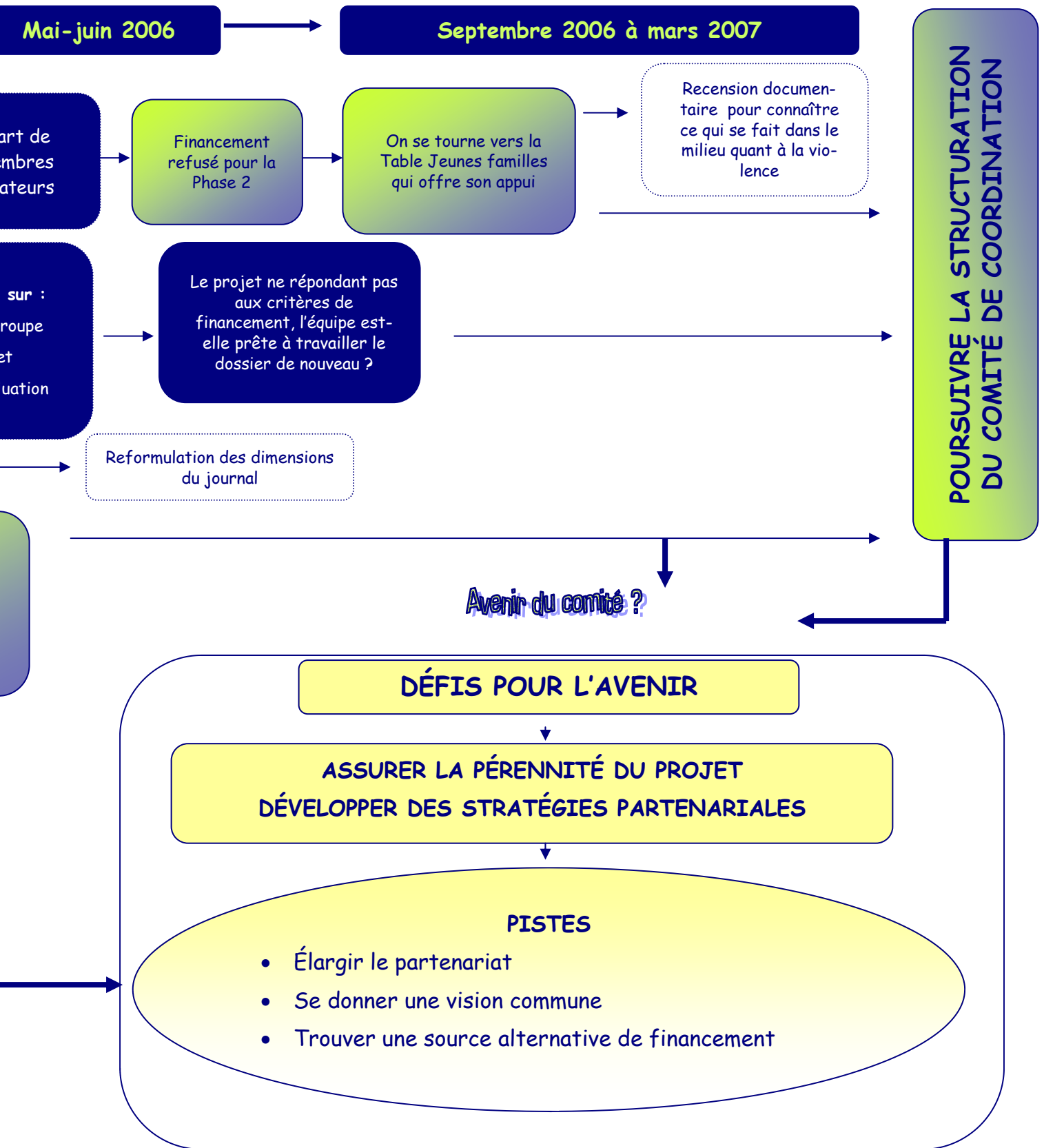
ÉVOLUTIO

Septembre 2006

Mars 2006



Réflexions sur l'avenir du projet proposées par l'équipe de chercheurs lors de la présentation finale des projets (mai 2007)



Rapport d'évaluation

Rôle et contribution des membres au sein du comité

La première année du projet en fut une d'adaptation. Toutefois, les membres n'ont pas pris le temps de bien définir les rôles des partenaires et cela a eu plusieurs répercussions. En effet, le comité fonctionnait difficilement et certains membres manquaient d'assiduité. Les agendas étaient également difficiles à gérer et les membres se rendaient compte que les bases du comité étaient fragiles. On se questionne sur la cohésion du groupe et sur l'intérêt de poursuivre le projet de recherche. Il était évident qu'un besoin de règles claires et de définition des rôles se faisaient sentir. Lorsque enfin le comité trouve une façon de faire qui semble convenir à tous (juin 2006), deux membres quittent.

A compter de l'automne 2006, le comité ne comporte plus que trois membres: Isabelle, Marie-Ève et Diane Leclair. A ce moment-là, l'équipe régionale accepte que le projet demeure dans le projet d'évaluation si l'équipe a la ferme intention de poursuivre l'évaluation. Le comité accepte et le processus de recherche se poursuit.

Avec le recul, l'analyse de cette dimension nous permet de constater qu'il est important d'établir des bases solides, d'établir des règles de régie interne, de clarifier les rôles de chacun ainsi que de valider l'intérêt des membres pour le projet.

Habituellement, quand on travaille en comité, on sait c'est quoi les rôles. On a une vision assez commune mais on s'est jamais arrêté pour définir les rôles de chacun... On est partie toute de suite dans l'action... pour la réussite du projet, il est important qu'on sache comment les partenaires vont adhérer à notre vision...

DIMENSION 1 : DES VALEURS PAS TOUJOURS PARTAGÉES

Au départ, ce deuxième axe d'évaluation comporte deux sous dimensions :

- A) « *Perceptions concernant la violence familiale et conjugale : opinions, croyances des membres du comité* » et
- B) « *Valeurs et vision qui animent la démarche du comité* ».

En décembre 2006, ces dimensions sont modifiées pour :

- C) « *Recension des activités et des programmes concernant la violence familiale et conjugale dans la communauté* » et
- D) « *Changement de dynamique dans la démarche du comité* ».

Trouver le temps de développer une vision commune

Les membres du comité sont tous conscients de la problématique de la violence conjugale et familiale à Senneterre, mais ils ont peu de temps pour échanger sur les valeurs de chacun afin d'établir une vision commune. À plusieurs reprises, les membres ont le désir d'échanger et de réfléchir sur ces sous-dimensions mais l'agenda (et l'échéancier) n'ont pas permis de prendre régulièrement le temps qu'il fallait pour ce genre de discussion et d'analyse. Cette lacune a en quelque sorte nui au comité.

Mieux connaître ce qui existe déjà

Notre but était de connaître ce qui existait déjà dans les autres milieux afin de pouvoir informer et sensibiliser les individus au problème de la violence conjugale et familiale. Le comité a fait une recension qui devra être bonifiée par la Table jeunes familles au cours de l'automne 2007.

Remise en question du comité

À compter de la seconde moitié de l'an 2 du projet de recherche (début hiver 2007), la priorité pour l'équipe fut de rassembler les éléments pour la rédaction du rapport final du projet de recherche.

En ce qui concerne la reformulation de la demande de financement de la phase 2, le comité n'est toujours pas convaincu que la demande répond aux critères. De plus, le comité doit se positionner et est encore en réflexion quant à la continuité du projet. Il analyse présentement les différentes avenues possibles.

DIMENSION 2 : UN PARTENARIAT NÉCESSAIRE, MAIS DIFFICILE À DÉVELOPPER

Au début du projet, ce dernier axe traitait de :

- A) « *l'État du partenariat (nouveaux membres, motivation, etc.)* »;
- B) des « *Stratégies d'implication de nouveaux membres* » et;
- C) de « *l'Adhésion des nouveaux membres à la vision commune* ». En novembre 2006, elles sont remplacées par :
- D) « *Support des autres projets de recherche* ».

À la recherche des bons partenaires

Au cours de l'an 1 de l'évaluation, plusieurs organismes appuient le projet, mais ils ne sont pas impliqués dans le comité. Or, pour faciliter le partenariat, le comité aurait dû établir une vision commune et clarifier le mandat de la *Maison de la famille* afin de faciliter l'intégration de nouveaux partenaires. Il était en effet essentiel que les futurs partenaires sachent que le projet avait été mis sur pied par et pour la communauté ; il n'est pas « *l'exclusivité* » de la *Maison de la famille*. Pourtant, lors du colloque, des interventions d'organismes présents ont démontré que l'aspect « *collectif* » du projet n'avait pas été perçu ni même compris. Par conséquent, la neutralité de la *Maison de la famille* a été mise en doute et le comité s'est senti incompris. Déstabilisés, les membres du comité se questionnent toujours sur la façon de faire quand viendra le temps d'impliquer de nouveaux membres.

On sait que le partenariat est essentiel dans ce contexte parce que les gens veulent adhérer à un projet collectif et non pas à un projet organisationnel. La situation reste donc à être clarifiée.

Le partenariat n'a pu être développé faute de financement, sauf pour une demande de soutien à la Table jeunes familles.

Un colloque comme stratégie de recrutement

Tous s'entendent pour dire que la vision commune doit être définie et partagée par les partenaires. Il est important de savoir que le colloque avait pour but d'informer la population et les intervenants de ce qui se passait chez nous et également de mettre sur pied un plan d'action avec les différents intervenants du milieu. Le colloque a suscité beaucoup d'intérêt chez les gens présents. Il a également permis de cibler des partenaires potentiels.

Poursuivre sans financement?

À la suite du refus de financement, un long moment de découragement suit. Le comité décide de poursuivre le projet et la recherche et demande le support de la Table de la famille. Le comité se sent appuyé de différentes façons. Par exemple, un membre mentionne qu'il serait peut-être possible de faire des pressions au niveau politique; d'autres membres alimentent le comité en informations ou donnent des idées pour la suite des choses.

NOS CONSTATS SUR LE PROJET

Plusieurs constats ressortent de cette analyse, notamment l'importance d'événements charnières comme le colloque, le non-renouvellement du financement et le mouvement des membres du comité. On peut aussi souligner l'importance de facteurs tels la charge de travail demandée, l'indispensable élaboration d'une vision commune de même que l'impact d'événements extérieurs au projet.

On est en relation les uns avec les autres, on est des individus différents. On a beaucoup ouvert et c'était pas toujours évident mais c'était une bonne démarche pour y arriver...

Un avant et un après colloque

Avant le colloque, quelques personnes se sont mobilisées pour l'organisation de ce dernier. Après le colloque, les membres du comité se sont demandés comment agir avec les gens intéressés par la suite du projet. Après le colloque, le comité a été confronté à l'arrivée éventuelle de partenaires. Confronté aux intérêts divergents d'un organisme local, les membres du comité se sont questionnés sur le partenariat : « A-t-on les partenaires voulus et que faire avec ceux dont les intérêts et la mission ne concordent pas avec ceux du projet ? ».

Un avant et après le « financement »

Avant, l'énergie des membres était concentrée sur la préparation du colloque. Le comité avait peu de temps pour analyser et l'échéancier était très serré. À la suite du refus de financement, le comité se remet en question : nous continuons le projet et l'évaluation ou non? Après réflexion et la modification du journal de bord, nous *relevons nos manches* et consacrons beaucoup d'énergie à la documentation et à l'analyse. Le comité découvre ainsi qu'il est difficile d'analyser des processus quand un projet bat de l'aile. Heureusement, le comité se tourne vers la Table de la famille qui accepte d'appuyer le projet et le comité reprend des forces.

Des départs qui déstabilisent

Avec le double départ, une certaine instabilité survient. Cependant, avec l'arrivée de la nouvelle organisatrice communautaire, le comité vit un changement de dynamique intéressant.

Une évaluation énergivore

Le projet d'évaluation a demandé beaucoup plus de temps que ce qui avait dit au départ. La responsable de l'évaluation n'était pas certaine de vouloir procéder à cette analyse, car cela représentait une surcharge de travail dans un agenda déjà bien rempli.

Se doter une vision commune

Nous constatons enfin l'importance de prendre le temps de se donner une vision commune dès le départ. On a remarqué que les gens en place n'avaient pas tous la même vision du projet et l'intérêt pour le projet de recherche n'était pas le même pour tous. Il est important d'en tenir compte dans la mise en place d'un tel comité.

Une conjoncture canadienne défavorable

Dans notre projet, le contexte politique a été le point central de nombreuses problématiques. En effet, le changement de gouvernement fédéral et les priorités du gouvernement Harper ont probablement influencés la décision concernant la 2^e phase du projet. La survie du projet « *Prévention du crime* » dans sa forme actuelle est actuellement compromise.

C'est un travail de longue haleine. Sur deux ans, ça donne le temps de voir l'évolution... Le journal est un outil parfait pour installer quelque chose. Il faut juste être plus organisé jusqu'à ce que ça devienne quelque chose de plus fluide. Là, on est obligé de s'arrêter et de se questionner... éventuellement, on va progresser.

NOTRE EXPÉRIENCE D'AUTO-ÉVALUATION : SES RETOMBÉES

Ce qu'elle nous a apporté

- **Une prise de conscience individuelle**

L'organisatrice communautaire mentionne que la démarche d'auto-évaluation a permis une meilleure intégration du projet lors de son arrivée en poste. La lecture des journaux de bord a également facilité sa compréhension de la problématique de la violence à Senneterre ainsi que l'évolution du projet avant son arrivée au comité. Elle mentionne enfin que la démarche a facilité certains acquis au niveau professionnel, en particulier sur ce constat : « *prendre le temps de s'arrêter* ».

La chargée de projet mentionne pour sa part que la démarche d'auto-évaluation lui a permis d'apprendre à respecter le fait que tous puissent ne pas partager les mêmes valeurs et qu'il est important de prendre le temps de se donner une vision commune afin de faciliter la démarche. L'évaluation des processus lui a aussi permis de réaliser que la façon de faire compte parfois plus que les résultats eux-mêmes.

C'est utile, pour être plus efficace et être une meilleure équipe. Ça permet de voir venir, de cibler maintenant des affaires qui vont être importantes plus tard.

- **Un outil collectif pour le comité**

Participer à l'évaluation nous a appris à respecter que tous n'aient pas la même vision, la même disponibilité et le même niveau d'implication. Il s'avère donc important de questionner les partenaires à ce niveau pour éviter de nombreuses déceptions et frustrations.

La démarche d'auto-évaluation permet également d'analyser les façons de faire. Cela provoque des discussions et des prises de conscience éclairantes. Or, comme les échéanciers ne prévoient pas nécessairement ce type d'analyse, il faut donc se donner du temps pour faire des mises au point.

- **Une transformation de notre action**

Pour la deuxième phase du projet, les actions et le refus de financement ont incité le comité à apporter des changements dans les objectifs du projet. En se tournant vers la Table Jeunes familles et, avec son soutien, nous avons décidé d'accorder plus d'importance à l'éducation, à la sensibilisation et à la prévention. Nous devons cependant attendre le financement additionnel pour mettre en place des mesures concrètes.

Nous réalisons enfin que le colloque sur la violence conjugale et familiale a permis de regrouper divers partenaires autour d'un thème commun : faire état de la situation et apporter des changements dans la communauté en matière de violence. Le colloque a également permis de mettre en place un plan d'action basé sur les besoins de la communauté en matière de violence conjugale et familiale.



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Les obstacles du parcours

Les principales difficultés rencontrées sont le **manque de motivation** et/ou d'intérêt de certains membres du comité. Les **divergences d'opinions et de valeurs** dans le comité ont également créé des frictions à l'intérieur du groupe. Nous avons également éprouvé des **difficultés à gérer les horaires** de chacun. Le manque de temps, le surplus de travail et la lourde tâche dans chacun dans nos milieux respectifs ont entraîné des frustrations chez certains. Soulignons que les membres auraient dû s'interroger sur leurs valeurs et leurs motivations au début du projet afin d'éviter ces conflits.

Oui pour l'évaluation, non pour le journal de bord

Nous croyons qu'il est important de conserver un temps d'évaluation lors des rencontres, mais nous ne sommes pas prêtes à poursuivre une analyse exhaustive sous la forme d'un journal de bord. Cela demande trop de temps et d'énergie.

Un soutien pas assez assidu

Durant la première année du projet de recherche, les deux ou trois rencontres avec l'équipe de chercheurs ont suffi. Par contre, l'équipe aurait aimé plus de support lorsque le comité a vécu des moments difficiles. Nous aurions aimé que l'équipe tienne davantage compte de notre réalité terrain. Il aurait été apprécié que l'équipe de l'Agence se déplace plus régulièrement à Senneterre. Nous avons finalement trouvé difficile de devoir ajuster nos agendas à ceux des autres projets du secteur afin de planifier des rencontres avec les chercheurs.

En semant une graine, tu sais pas ce qui va en ressortir! C'est flou... il faut la semer et la nourrir, lui donner ce qu'elle a besoin. Présentement, on a de belles pousses...

CE QU'IL FAUT RETENIR DE NOTRE PROJET

Malgré les embûches et les moments difficiles, le projet —par le biais du colloque— a permis de **créer des liens solides entre les partenaires**. Nous croyons que c'est ce qui a permis à la Table de la famille de prendre conscience de l'importance du projet et de nous apporter leur soutien pour la suite.

Le projet d'évaluation nous a également permis de **créer des liens de confiance entre les membres du comité**. Nous nous sommes donnés l'obligation de poursuivre et de terminer ce qui a été commencé. Soulignons que notre grande motivation nous a permis de relever nos manches et de porter ce projet à bout de bras.

Pour terminer, le projet d'évaluation a permis de **nous arrêter aux bonnes choses et de prendre du recul face à notre propre projet**. Le comité évalue les processus et non les résultats et c'est ce que nous avons trouvé intéressant. Cette forme d'analyse permet de mettre en lumière notre façon de faire ce qui facilite l'appropriation du projet par de nouveaux partenaires.

C'est une démarche qui est courageuse! Quand on travaille en équipe, parfois on peut passer à côté de quelque chose d'important... Avec cette démarche, on peut se remettre en question et on se met en position de vulnérabilité mais avec beaucoup de confiance et de respect. On peut cheminer avec sécurité. Mais, il faut avoir confiance entre nous et avoir une vision un peu critique qu'on souhaite constructive.

Réactions au projet

Extraits des commentaires de l'équipe de chercheur(e)s lors de la présentation des résultats le 30 mai 2007 à La Ferme.

Vous êtes des personnes convaincues! Vous vous acharnez à dire qu'il y a un bien immense à poursuivre ce groupe-là par rapport à votre communauté.

La conclusion de la présentation est votre meilleur coup : S'asseoir! Partager les valeurs! Redéfinir et se donner une vision commune.

Je requestionne le fait de refaire un autre comité! Va falloir l'inclure dans ce qui existe déjà.

ÉDITION PRODUITE PAR :

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Tél. : 819 764-3264
Télec.: 819 797-1947
Site Internet : www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :

La Fondation Lucie et André Chagnon
2001, av. McGill College—Bureau 1000
Montréal (Québec) H3A 1G1
514 380-2001 // www.fondationchagnon.org